



Communiqué de presse - Juillet 2025

Drapo Énergie et AIXAM MEGA s'associent pour faciliter l'accès à la mobilité électrique sans permis grâce aux primes CEE

Face aux enjeux environnementaux croissants et à la nécessité de décarboner tous les segments de la mobilité, AIXAM MEGA, leader européen du véhicule sans permis, et Drapo Énergie, délégataire historique du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), annoncent la mise en place d'un partenariat stratégique.

Ce partenariat vise à accompagner la transition vers des mobilités plus durables, en rendant l'acquisition de véhicules 100 % électriques sans permis plus accessible grâce à un dispositif de prime CEE directement intégrée à l'achat.

Une offre concrète pour une mobilité plus verte.

Entrées en vigueur avec l'arrêté du 31 décembre 2024, les nouvelles fiches CEE dédiées au secteur des transports permettent désormais de valoriser les véhicules électriques sans permis. Grâce à cette opportunité réglementaire, les futurs clients AIXAM MEGA — qu'ils soient particuliers ou professionnels — pourront bénéficier d'une prime allant jusqu'à 700 €, déduite immédiatement lors de l'achat du véhicule.

Ce dispositif, opéré par Drapo, permet une approche simple, sécurisée et rapide :

1. Une prime forfaitaire et lisible, directement intégrée au prix final
2. Aucune avance de frais pour le client final
3. Un accompagnement personnalisé des concessions AIXAM via un outil digital complet

Un partenariat pour accélérer l'impact local de la transition énergétique

À travers ce rapprochement, Drapo et AIXAM MEGA partagent une ambition commune : rendre la mobilité propre accessible à tous, sur tout le territoire, en particulier auprès des publics jeunes, seniors ou professionnels de proximité — pour qui les véhicules sans permis sont souvent une nécessité.

« Nous sommes fiers d'initier ce partenariat avec Drapo, qui nous permet de mettre au premier plan notre offre électrique tout en simplifiant le parcours de nos clients. L'intégration directe de la prime CEE est un véritable levier d'accessibilité et de confiance pour notre réseau », déclare Paul Pham Phu, Responsable du Développement chez AIXAM MEGA.

« Ce partenariat illustre parfaitement la capacité du dispositif CEE à s'adapter aux évolutions de la mobilité. En tant que délégataire, notre mission est de garantir la simplicité, la conformité et la rapidité des financements pour nos partenaires industriels et leurs distributeurs », ajoute Romain Marquestaut, Responsable Marketing & Partenariats chez Drapo Énergie.



À propos de AIXAM MEGA

Fondé en 1983, AIXAM MEGA est le premier constructeur européen de véhicules sans permis. Pionnier sur le segment de la mobilité légère, AIXAM développe une large gamme de véhicules électriques et thermiques, pensés pour les usages urbains, périurbains ou professionnels. Aujourd'hui, AIXAM-MEGA dispose de trois usines en France, où plus de 360 personnes sont employées et où jusqu'à 30 000 véhicules peuvent être produits et assemblés. De la conception des modèles au sein de son bureau d'études à leur fabrication et assemblage, les sites de production AIXAM-MEGA en région Auvergne-Rhône-Alpes intègrent un processus industriel performant et parfaitement maîtrisé, pour des véhicules thermiques et électriques 100 % "Made in France". Engagée dans la transition écologique, la marque poursuit sa dynamique d'innovation pour démocratiser l'accès à une mobilité propre et sûre.

À propos de Drapo Énergie

Créée en 2015, Drapo Énergie est une entreprise experte dans les dispositifs de financement et les solutions digitales pour la transition énergétique. Convaincue que la transition énergétique repose sur les professionnels, Drapo accompagne ses partenaires dans la valorisation d'un large éventail d'opérations liées aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), que ce soit pour les bâtiments ou les transports. Drapo simplifie les démarches pour permettre à chacun de bénéficier des dispositifs d'aide tout en favorisant un impact concret sur la transition énergétique.